

Plan d'action 2025-2026

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



À notre école

À l'école de l'Auberivière, nous accordons beaucoup d'importance au climat sain et sécuritaire. C'est un enjeu fondamental de notre projet éducatif. Pour cela, nous avons mis en place un comité regroupant des membres du personnel enseignant, du service de garde et des services complémentaires. Ce comité qui siège à chaque cycle a la responsabilité de planifier des actions concertées afin de réduire le nombre d'actes d'intimidation et de violence.

Portrait de la situation

La plupart des écarts de conduite majeurs sont en lien avec la violence verbale ou physique. Les gestes et paroles sont habituellement posés à répétition par des élèves qui vivent des difficultés au niveau des habiletés sociales et émotionnelles.

Priorités

Diminuer le pourcentage des manifestations directes et indirectes de violence verbale et physique et la fréquence des actes de violence verbale et physique.

Maintenir le sentiment de bien-être des élèves.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Un comité ayant pour but de mettre en place des activités et structures favorisant la collaboration des parents est mis sur pied pour 2025-2026
- S'assurer que les communications soient les plus personnalisées possibles lors de situations liées à la violence et à l'intimidation (rencontre et / ou appel)
- Partage d'outils avec les parents lorsque les différents thèmes sont abordés en classe (sexualité, habiletés socio-émotionnelles et fonctions exécutives)
- Certaines activités permettant aux parents d'entrer à l'école sont mises en place:
 - Portes ouvertes en septembre
 - Réveillon ou déjeuner de Noël (à définir)
 - Semaine des arts
 - Pique-nique en juin

Document explicatif destiné aux parents de l'école

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

Pour 2025-26, nous souhaitons prioriser:

- Sur la cour d'école : revoir les activités proposées aux enfants, la supervision nécessaire et former le personnel de manière à obtenir une cohérence d'intervention;
- Offrir des activités permettant d'apprendre de façon détaillée les comportements attendus (missions des règles de vie et vidéos explicatives);
- Intensifier l'utilisation de programmes ou d'approches soutenant les apprentissages socio-émotionnels (Moozoom et programme CCQ);
- Réaliser des activités rassembleuses renforçant le sentiment d'appartenance et le climat de bien-être;
- Participer à un accompagnement offert par les ressources régionales sur l'attachement, les traumatismes et les interventions appropriées avec les élèves à défi;
- Mettre en place un espace sécuritaire pour apaiser l'enfant désorganisé.

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

Intervention de l'adulte témoin

1. Mettre fin à la violence
2. Nommer le comportement
3. Orienter vers les comportements attendus
4. Vérification auprès de l'élève ciblé
5. Compléter la communication Mozaik et la transmettre aux personnes concernées.
6. Soutenir les élèves concernés par des mesures de renforcement, d'aide, de réparation ou disciplinaires.

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

À chaque geste ou paroles violentes ou à caractère sexuel, le parent reçoit une communication.

L'enfant est rencontré par un adulte qui détermine les mesures d'aide et d'encadrement qui doivent être prises.

La direction est informée et impliquée au besoin.

Si le comportement se répète, des mesures sont mises en place avec les services complémentaires.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, il en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, il peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

Un billet de dénonciation électronique est disponible sur le site de l'école, sur les Info-parents et sur l'outil de communication de l'enseignant.

Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

st@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52101 ou poste 27739 (ASSEZ)

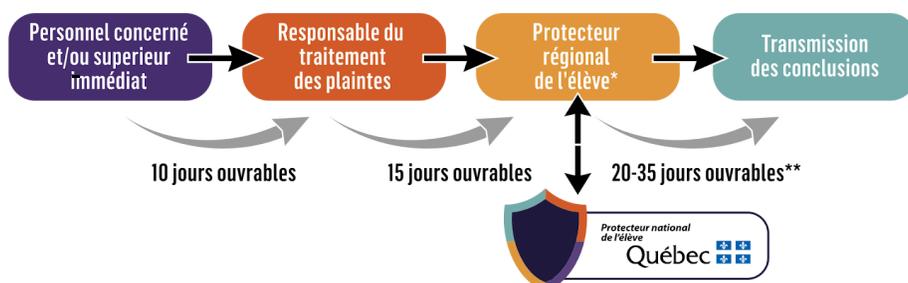
Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire.

Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : ____ 17 juin 2025 _____

Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

Nos objectifs étaient:

D'augmenter de 8% le nombre d'enfants de 3^e année nommant se faire frapper jamais ou rarement.

Donnée de départ: 82% Cible: 90%

Nos résultats sont: novembre 2024: 70% mars 2025: 68%

D'augmenter de 13% le nombre d'enfants de 3^e année nommant se faire insulter ou traiter de noms jamais ou rarement.

Donnée de départ: 71% Cible: 84%

Nos résultats sont: novembre 2024: 70% mars 2025: 65%

Que 90% des élèves de 3^e année nomme se sentir bien dans leur école souvent et très souvent:

Donnée de départ: non disponible Cible: 90%

Nos résultats: novembre 2024: 70% mars 2025: 80%

Quelles actions avons-nous réalisées ?

1. Nous avons expérimenté une nouvelle approche avec nos élèves à défis. Ces derniers ont été jumelés avec des élèves prosociaux et invités à participer à différentes activités le midi.
2. Nous avons renforcé la surveillance et l'accompagnement sur la cour d'école en début d'année, au retour des fêtes et après la relâche
3. Nous avons réalisé un activité-école pour promouvoir la gentillesse
4. Nous avons réalisé des activités permettant d'apprendre de façon détaillée les comportements attendus (missions des règles de vie et vidéos explicatifs)